

SEANCE DU JEUDI 6 FEVRIER 2020

L'an deux mille vingt, le six février à vingt heures trente, le Conseil Municipal de SAINT GERMAIN DE LUSIGNAN s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude MARTIAL, Maire, d'après convocation faite le trente et un janvier deux mil vingt.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Etaient présents 13 : MM. MARTIAL Claude, Mmes BERNARD Anne, GALIDIE Lucette, Mrs. PITON Alain, GERVAIS Alain, LEROUX Bruno, MENERET Olivier, GUIGNARD Didier, MAISTRE Raphaël, Mmes PELLETAN Karen, HUTHER Lyliane, GENDREAU M.Hélène et ROUX Maria.

Absents excusés avec pouvoir 2 :

Mme BROSSARD Valérie qui a donné pouvoir à Mme ROUX Maria,
M. LABORDE Dominique qui a donné pouvoir à Mme BERNARD Anne.

Secrétaire de séance : M.PITON Alain a été élu à l'unanimité.

I. COMPTE-RENDU DE LA PRECEDENTE REUNION

Le compte-rendu de la réunion précédente est adopté à l'unanimité. (Votants :14- Pour :14)

II. PLU

1) Révision allégée (Votants :14 - Pour :14)

Annulation de la procédure prescrite le 8 mars 2018.

2) Modification (Votants :15 - Pour :15)

Le projet de modification de PLU est arrêté tel que présenté par M. le Maire. Ce dossier sera transmis aux personnes publiques associées puis soumis à enquête publique dès nomination d'un commissaire enquêteur.

III. PERSONNEL COMMUNAL

M. Le Maire informe les conseillers des changements d'agents à la mairie et à la garderie.

Le conseil accepte (Votants :15- Pour :15) de mandater le Centre de Gestion afin de réaliser un appel d'offres pour la passation d'un contrat groupe d'assurance des risques statutaires du personnel.

IV. REGIES

Le conseil décide d'acheter (Votants :15- Pour :15) un TPE pour pouvoir accepter les règlements par carte bancaire.

V. REPAS DE L'AGE D'OR

Il aura lieu le 1^{er} mars. Le conseil choisi le menu et décide de distribuer un courrier aux habitants concernés, connus de nos services (Votants :15- Pour :15).

VI. PROJET OMBRIERES STADE

La SEM (Syndicat d'Economie Mixte) énergie cherche des lieux pour implanter des ombrières. Voir s'il est possible d'en installer le long de la rue du stade et au-dessus des gradins du foot.

(Votants :15- Pour :15).

VII. ELECTIONS MUNICIPALES

M. le Maire donne lecture des tableaux de présence aux bureaux de vote.

VIII. COMPTES RENDUS DES REUNIONS

M. le Maire fait le compte rendu de l'Assemblée Générale du club de l'amitié et Mme Anne Bernard celui de l'Assemblée Générale du comité des fêtes.

M. Alain Piton précise que le syndicat « Eau 17 » a voté son budget 2020 sans augmenter ses tarifs.

IX. QUESTIONS DIVERSES

1) Haut débit : 25% de la commune serait couvert.

2) Compteur Linky :

ENEDIS va adresser un courrier aux habitants pour le changement des compteurs.

3) Travaux

- Accord du conseil pour renouveler le contrat d'entretien des espaces verts avec l'ESAT
(Votants :15- Pour :15).
- Refus du devis d'installation du grillage aux fenêtres des WC de la Salle Polyvalente
(Votants :15- Pour :15).
- Les conseillers décident d'acheter 2 buts pour le terrain de foot au prix unitaire de 1787 € TTC avec filet
(Votants :15- Pour :15).
- Plantation d'une haie d'abélías autour de la citerne incendie Chemin de la Coudre
(Votants :15- Pour :15).
- Eglise : Les derniers vitraux restaurés sont en cours de pose. Les conseillers sont invités à passer voir cet excellent travail réalisé.

4) Courriers :

M. le Maire donne lecture de différents courriers de remerciements.

5) Dépenses d'investissement :

- Le Conseil autorise le Maire (Votants :15- Pour :15) à mandater des dépenses d'investissement à hauteur du 1/4 des crédits votés en 2019, ceci afin de pouvoir régler des travaux urgents avant le vote du budget 2020.

6) Droit de préemption :

Le conseil décide (Votants :15- Pour :15) de faire valoir son droit de préemption lors de la vente du bien 10 Avenue de l'Europe.

La séance est levée à 23h00.